

Aulus-Cornelius Celse (1^{ers}. après J.-C.) : L'andrologie dans l'œuvre médicale d'un grand encyclopédiste

Georges ANDROUTSOS, Aristidis DIAMANTIS, Lazaros VLADIMIROU

Service d'Histoire de la Médecine, Faculté de Médecine de l'Université d'Athènes, Grèce

RESUME

Les connaissances en matière d'andrologie de la période gréco-romaine nous sont conservées grâce à l'ouvrage *De re medica* de Celse.

Mots clés : Celse, *De medicina*, andrologie

I. INTRODUCTION

Celse (**Figure 1**) a connu une gloire durable puisque, jusqu'au 19^e siècle, il a été constamment cité à côté d'Hippocrate (460-377) et de Galien (121-201). Grâce à lui nous possédons la substance des progrès réalisés en médecine en général et en andrologie en particulier depuis Hippocrate jusqu'au siècle d'Auguste.

II. VIE ET ŒUVRE DE CELSE

La date de naissance ainsi que celle de la mort de Celse sont imprécises. La période même de sa vie nous est inconnue avec certitude : il aurait vécu au temps d'Auguste [7] ou sous Tibère [13]. On peut seulement dire avec certitude qu'il vivait autour du 1^{er} siècle après J.-C. Il serait né à Rome ou à Vérone [4].

Celse a écrit sur tous les grands sujets de son époque: Son œuvre *De medicina* (*De re medica*) est le 6^e livre de son encyclopédie *De Artibus* - dont seule la partie médicale nous est parvenue [10]. L'œuvre *De medicina* [3] comprend une préface importante et huit livres, divisés en trois groupes : médecine diététique (I à IV), médecine pharmaceutique (V et VI) et chirurgie (VII et VIII).

La fortune de l'ouvrage de vulgarisation de Celse fut singulière : peu apprécié de ses contemporains et successeurs immédiats, il fut presque complètement ignoré pendant le Moyen Age ; mais en 1478, à Florence, son traité *De medicina* fut imprimé : ce fut un grand succès [6]. Cette première édition était imparfaite : il a fallu attendre trois siècles pour qu'une édition améliorée, avec index, soit publiée à Leipzig, par C. Ch. Krause (1766).

Le nombre d'éditions approche deux cents. Les traductions françaises sont multiples. La première est due à Ninnin (1755). La meilleure est celle de A. Védrènes (1876) qui tient compte de l'édition de Padoue (1769) faite par Léonard Targa. Presque tous les passages que nous avons reproduits sont extraits de la traduction de Vendrènes [3].

III. LE PORTRAIT IDEAL DU CHIRURGIEN TRACE PAR CELSE

Le 7^e livre du traité *De re medica* traite uniquement de la chirurgie : il nous permet de nous faire une idée nette de ce qu'elle pouvait être au début de l'ère chrétienne et aussi d'apprécier les progrès considérables que cette technique avait réalisés depuis les écrits hippocratiques. Dans son livre, Celse commence par une définition de la chirurgie et note, qu'en chirurgie, il est beaucoup plus facile de prouver l'efficacité d'un traitement, à cause de son résultat évident dans nombre de cas. Il trace ensuite un portrait resté célèbre du chirurgien.

Correspondance :
Pr Georges ANDROUTSOS - 1 rue Ipeirou, 10433, Athènes,
Grèce - Email lyon 48@otenet.gr

« Le chirurgien doit être relativement jeune ; sa main ferme, agit posément, ne tremble pas ; sa main gauche est aussi habile que sa droite ; son regard est aigu et pénétrant ; il est intrépide et cependant humain ; il cherche à guérir le malade ; les cris ne le troublent pas, il ne doit pas se hâter ni couper moins qu'il ne faut, mais agir comme s'il n'entendait pas les gémissements de son patient. Il doit enfin se faire toujours assister par des aides » [CELSE op. cit., VII, prooemium].

IV. L' ANATOMIE DANS L' ŒUVRE MEDICALE DE CELSE

Entre Hippocrate et Celse les connaissances anatomiques s'étaient notablement précisées grâce surtout à l' École d' Alexandrie où Hérophile (340-300) et Erasistrate (304-245) avaient pu pratiquer des dissections sur l'homme et poser ainsi les premières bases d'une anatomie et même d'une physiologie concrètes [16].

L'anatomie est réduite à peu de choses dans le livre de Celse, qui indique schématiquement la place des viscères et la configuration du squelette avant d'étudier les maladies localisées. Celse estime toutefois que les médecins auraient intérêt à disséquer des cadavres [18].

Celse avait bien compris l'importance de l'étude de l'anatomie humaine pour l'exercice de la médecine. « Comment guérir un organe malade, si l'on ignore ce qu'il est ?... De plus, comme les douleurs et divers genres de maladies se déclarent dans les parties intérieures du corps, il est évident que sans la connaissance de ces parties, on est incapable de les guérir, et qu'il est donc nécessaire de procéder à l'ouverture des cadavres pour scruter les viscères et les entrailles. En effet, lorsqu'il survient une douleur interne, comment en estimer le lieu, si l'on ne connaît pas la place respective de chaque viscère, de chaque intestin ? Et quand des viscères ont été mis à découvert par une blessure, comment distinguer ce qui est sain ou malade et, par conséquent, remédier au mal si l'on n'a pas une connaissance exacte de la couleur de chaque organe ? » [CELSE, prooemium].

« Les organes génitaux masculins (**Figure 2**) sont formés par la verge appelée indifféremment « glans » [VII, 25], « caulis » [IV, 1], « coles » [VI, 18] avec son prépuce, « summa cutis » [I, 3] qui contient les testicules appelés « testiculi » [VII, 18]. « Les testicules (**Figure 3**) sont suspendus à l'aine par un cordon appelé crémaster (κρεμαστήρας), dans lequel descendent deux veines et deux artères. Ces parties sont entourées d'une tunique mince. Au-dessus, se trouve une autre tunique plus résistante qui, par sa partie inférieure,

adhère fortement à la première. De plus, beaucoup de petites membranes entourent les veines et les nerfs ; et même entre les deux tuniques, il en est des petites et des minces qui sont situées à la partie supérieure » [VII, 1].

Celse appelle l'urètre (ουρήθρα) « iter urinae » [IV, 1] ou « fistule urinae » [11, 8], et il dit que « chez l'homme, l'urètre est plus long, plus étroit et descend du col de la vessie à la verge ; chez la femme il est plus court, plus large et sort au-dessus de l'orifice de la vulve » [IV, 1]. Ailleurs, Celse revient sur l'argument en disant que « la femme a un urètre plus court et plus droit que celui de l'homme, et qu'il sort dans un petit mamelon, situé entre les lèvres profondes dans la partie supérieure de la vulve » [VII, 26].

V. AFFECTIONS DE L' APPAREIL GENITAL

1. Herpès du prépuce : « Des boutons se développent autour du gland et même si on les cautérise à l'aide de remèdes ou au fer, ils se reproduisent facilement » [VI, 18].

2. Maladies des testicules (Figure 4) : Celse nous en parle sans donner beaucoup de renseignements. Il parle d'inflammation sans violence extérieure. « Parfois le testicule se tuméfie à la suite d'une inflammation et provoque de la fièvre ; il peut suppurer, il faut alors ouvrir le scrotum et laisser sortir le pus ; dans les cas graves on doit supprimer les testicules » [VI, 18]. Et il ajoute qu'on peut avoir une tuméfaction des testicules à la suite d'un coup. « On a alors des bleus sur le scrotum et il faut faire une saignée » [I, 3]. Il parle enfin de testicules indurés et d'induration ancienne.

De ces passages on peut déduire que les Romains avaient vu des inflammations simples des testicules accompagnées ou non d'enflure et de fièvre ; étant donné qu'on avait des parotidites, ces inflammations et tuméfactions testiculaires pourraient en être une complication ; qu'ils avaient vu des abcès, et des tumeurs, peut être le cancer des testicules. Les démangeaisons pouvaient être des réactions allergiques ou dues à la vieillesse [15].

3. Blennorrhagie (Figure 5) : Il déclare par rapport à cette maladie : « Ceux chez qui les petits abcès ont commencé à se former dans l'urètre, guérissent dès que le pus a fini de s'écouler » [II, 8]. Et il précise : « La région sexuelle est sujette à une maladie : c'est un flux de semence qui, sans excitation vénérienne et sans illusions nocturnes, sort en telle abondance qu'elle fait périr le patient de consommation après un certain temps » [IV, 28].

4. Chancre mou : Il décrit une sorte de chancre « qui s'accompagne parfois de noirceur, indolent mais serpigineux » [VI, 18].



Figure 1 : Portrait de Celse (National Library of Bethesda).



Figure 2 : Organes génitaux masculins (Fouilles de Lavinium).



Figure 3 : Testicule avec son vaisseau spermatique (Musée de Préneste).



Figure 4 : Enorme tuméfaction du scrotum sous lymphadénite inguinale ; il s'agit probablement d'une hydrocèle (Musée du Louvre, Paris).



Figure 5 : Du prépuce enflammé s'écoule une goutte de matérielle purulente : blennorragie ? (Musée de Préneste).

5. Syphilis (Figure 6) : En se basant sur quelques passages de Celse, on en soupçonne son existence à l'époque romaine. « En plus du chancre mou, nous avons des lésions des organes génitaux » [VI, 18].

6. Hydrocèle : «Parfois les membranes des testicules sont distendues par une humeur qui se forme entre les tuniques ou sous les membranes» [VI, 18].

VI. LA CHIRURGIE ANDROLOGIQUE

Les chirurgiens romains disposaient d'instruments chirurgicaux remarquables qui ont dans la majeure partie des cas, une analogie frappante avec les instruments de l'arsenal actuel. Les fouilles de Pompéi et d'Herculanum en Italie, de Cos en Grèce, etc., nous ont fourni une série d'instruments de chirurgie [11]. On a retrouvé aussi des troussees chirurgicales (**Figure 7**) avec les instruments pour la petite chirurgie [13].

L'œuvre chirurgicale de Celse est des plus importantes. La technique opératoire des interventions sur le scrotum et la technique de la cure radicale des hernies, quand le bandage herniaire a échoué, et surtout s'il est «survenu de la douleur et des vomissements», sont très précisément indiquées. Celse a fait la première description de l'incision par la méthode sous-cutanée des calculs arrêtés dans l'urètre, le prépuce d'abord tiré avec force et, dans sa rétraction en arrière, venant recouvrir la plaie urétrale [8].

Dans le domaine purement andrologique on relève:

1. La restauration du prépuce : Certains Juifs de Rome se font opérer cherchant à cacher leurs origines pour obtenir une charge ou une position sociale en vue.

«Si quelqu'un a le gland découvert, et veut par bienséance le recouvrir, c'est une chose qui peut se faire, mais plus aisément chez un enfant que chez un homme fait ; quand le gland reste découvert naturellement, que quand on a été circoncis, ainsi que cela se pratique chez certaines nations ; quand on a le gland petit, entouré d'une peau ample, et la verge courte, que dans les cas contraires. Voici la manière dont il faut s'y prendre à l'égard de ceux qui ont le gland naturellement découvert. On saisit le prépuce, on l'étend jusqu'à ce qu'il recouvre entièrement le gland, et on le maintient dans cet état par le moyen d'une ligature. Ensuite on fait à la peau de la verge, du côté du pubis, une incision circulaire, en évitant surtout de blesser l'urètre et les veines situées dans cette partie. Après quoi on tire la peau du côté de la ligature, aux dépens de celui où l'on a pratiqué l'incision. On applique sur ce dernier point de la charpie, afin qu'une nouvelle chair remplisse le vide qu'on a fait, de manière qu'au moyen de cette plaie la peau acquière assez d'étendue pour l'objet

qu'on se propose. On doit maintenir la ligature jusqu'à ce que la cicatrice soit formée, et ne laisser qu'une petite ouverture pour donner passage à l'urine.

Chez ceux qui ont été circoncis, il faut détacher la peau de la verge en faisant une incision tout autour du gland. Cette opération n'est pas très douloureuse, parce que lorsqu'on a détaché la peau supérieurement dans les environs du gland avec le bistouri, on peut, avec la main, la ramener jusqu'au pubis, sans aucune effusion de sang. Quand on a ainsi rendu la peau libre, on l'étend de nouveau et on la tire jusqu'au delà du gland. L'opération finie, on trempe la verge dans de l'eau froide et on la recouvre d'un emplâtre propre à modérer la violence de l'inflammation. Les jours suivants, le malade doit être mis à une diète tellement sévère qu'il se sente pour ainsi dire défaillir d'inanition, afin d'éviter les érections que l'ingestion des aliments pourrait occasionner. Lorsque l'inflammation est passée, on lie la peau depuis le pubis jusqu'à l'incision circulaire qu'on a faite, et on la ramène au-dessus du gland, qu'on a eu soin de recouvrir d'un emplâtre. Il arrive de là qu'elle s'attache inférieurement, tandis que sa partie supérieure guérit sans former d'adhérence» [7, 25].

2. Bouclement du pénis (infibulation) : «On boucle quelquefois les jeunes gens, soit dans l'intention de leur conserver la voix, soit pour les maintenir en santé. Voici la manière dont on y procède. On tire le prépuce en avant et on marque de chaque côté, avec de l'encre, l'endroit qu'on veut percer ; ensuite, on laisse revenir le prépuce. Si les marques empiètent sur le gland, c'est une preuve qu'on a trop pris du prépuce et il faut refaire les marques plus bas ; si elles se trouvent en deçà du gland, c'est là qu'il convient de placer la boucle. On perce donc le prépuce, à l'endroit de ces marques, avec une aiguille chargée d'un fil. On noue ensuite les deux bouts de ce fil, qu'on a soin de mouvoir tous les jours jusqu'à ce que les bords des trous qu'on a faits soient cicatrisés. Alors, on ôte le fil, que l'on remplace par une boucle, qui sera d'autant meilleure qu'elle sera plus légère. Mais cette opération est inutile et non nécessaire» [VII, 25].

3. Hypospadias : «Les individus affectés d'hypospadias sont incapables d'engendrer, car leur méat est entouré par le filet de l'extrémité de la verge, et le sperme ne peut pas être porté en avant. Une fois le filet coupé, ils peuvent engendrer » [VI, 18].

4. Phimosis (Figure 8) : « Si la verge s'est tuméfiée à la suite d'une inflammation et que le prépuce ne peut pas être refoulé en arrière, ou ramené en avant, on y applique des fomentations ou on injecte avec un clystère de l'eau chaude entre le prépuce et le gland. Si le prépuce ramolli obéit à la traction, la cure devient aisée,



Figure 6 : Verge avec un ulcère dur au bord : syphilis ? (Fouilles de Lavinium).

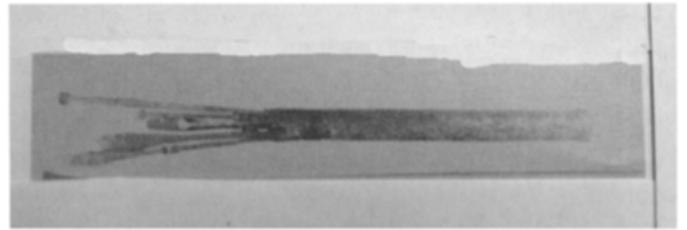


Figure 7 : Trousse chirurgicale avec ses instruments (Musée de Naples).

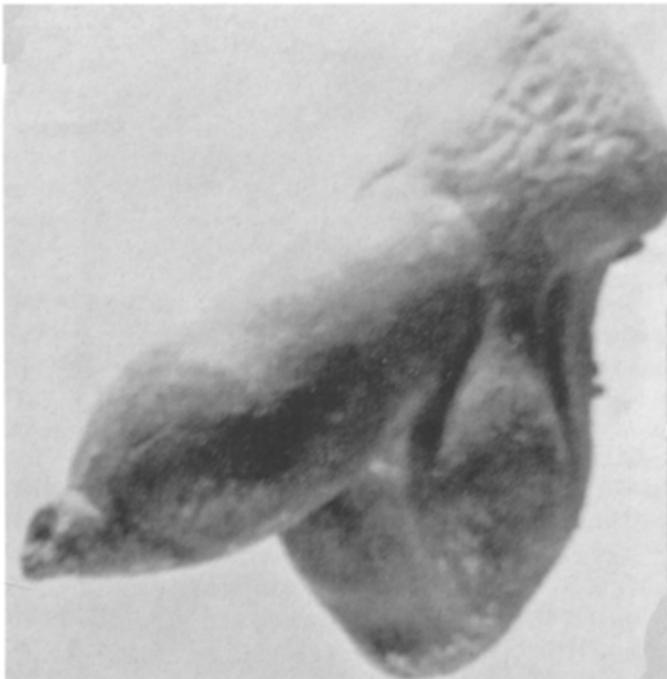


Figure 8 : Phimosis du prépuce (Musée de Préneste).

autrement il faut employer des emplâtres et, s'il ne cède pas, on le scarifie légèrement avec un bistouri». S'il se forme du pus ou des ulcères sous le prépuce, il convient de faire la circoncision» [VI, 18], et «si la scarification ne suffit pas, on fait une incision à partir du sommet du prépuce jusqu'au filet. Si cela ne suffit toujours pas, il faut exciser un triangle de peau avec le sommet en bas et la base en haut » [VII, 25].

6. Cure chirurgicale de l'hydrocèle et des hernies : «L'incision sera inguino-scrotale : la peau incisée, on écarte les deux lèvres de la plaie avec des crochets ; puis on dissocie les membranes ; si on rencontre des vaisseaux sanguins importants, il faut les couper entre deux ligatures de fil de lin de façon à éviter une perte notable de sang ; on arrive ainsi sur la collection aqueuse dans l'hydrocèle et on l'évacue ; on enlève ensuite la partie malade, en respectant le testicule et le cordon. Les fils de ligature sont laissés longs et s'éliminent facilement au bout de quelques jours.

Dans le cas de hernie, il faut inciser de la même façon jusqu'à la membrane moyenne, c'est-à-dire très probablement le sac herniaire ; disséquer complètement cette membrane, puis l'enlever, sans léser le testicule ; c'est la résection totale du sac herniaire ; l'intestin est refoulé ainsi dans le ventre après ligature du sac. Quand il y a de l'épiploon adhérent dans la hernie, il faut s'il n'y en a qu'une petite portion, le refouler dans l'abdomen ; si la partie d'épiploon herniée est volumineuse, il faut ou la détruire par la cautérisation ou la lier avec plusieurs fils de lin. On termine par une suture de la plaie, si on a pu rentrer l'épiploon ; si celui-ci a été lié ou cautérisé, il faut laisser la plaie partiellement ouverte pour l'élimination des fils ou des parties sphacélées». Pour la hernie du scrotum on procède de la même façon «en faisant attention à ne pas laisser échapper les testicules par la blessure» [VII, 27].

VII. CELSE ETAIT MEDECIN ?

Les avis sont partagés. En vérité, on trouve dans son œuvre des passages que seulement un spécialiste aurait pu écrire. En tout cas, médecin ou pas, Celse était un éclectique [12].

On s'est efforcé, dans d'interminables controverses, de décider si Celse avait ou non été médecin, question qui peut paraître étrange, s'appliquant à un homme dont l'œuvre constitue la somme des connaissances médicales de son temps. Est-il possible qu'un profane rédige un ouvrage aussi important ?

Dans la Rome des Césars pratiquaient deux classes de médecins : sans diplôme les uns et les autres, ils ne se distinguaient au regard du public que par un détail

de comptabilité : médecins bénévoles, ils offraient leurs soins gratuits ; médecins de profession, ils réclamaient des honoraires. Celse rentrait dans la catégorie des médecins bénévoles, n'ayant pas besoin de la médecine pour vivre. Empruntés en partie aux doctrines d'Hippocrate et d'Asclépiade, à la pratique des chirurgiens Triphon et Mégès, les préceptes qu'adopte Celse n'en indiquent pas moins à toute page de son ouvrage un praticien qui a observé par lui, et coule en un moule original les leçons qu'il a reçues des maîtres. Dans la préface de l'édition que nous possédons, Celse est placé au-dessus de Galien. Hermann Boerhaave (1668-1738) avait déjà observé que bien des découvertes modernes n'étaient que des réminiscences de Celse, et cette remarque reste toujours juste [5].

En fait nul contemporain ne le cite comme médecin [14]. Pour expliquer la contradiction existant entre cette qualité de «non médecin» et l'incontestable valeur médicale de son livre, Wellmann (1913) pense que cet auteur n'a probablement fait que traduire simplement un ouvrage de vulgarisation grecque, peut-être celui qui aurait été composé par Cassius Félix, médecin de Tibère [9]. Cela nous semble difficile à soutenir, car seul un médecin peut traduire convenablement un texte médical et celui que Celse nous a légué est excellent!

VIII. DISCUSSION

Celse n'a ni l'originalité, ni la puissance d'esprit d'Hippocrate ou de Galien. On lui a également reproché de n'avoir apporté aucune contribution personnelle à l'avancement de la médecine [2]. Cependant il a le mérite de nous avoir transmis un traité de médecine très complet, véritable somme de la médecine telle qu'elle était exercée dans le monde gréco-romain à son époque. Ajoutons qu'il l'a fait dans un texte rédigé avec une méthode remarquable, clair, concis, écrit dans une langue dont la pureté et l'élégance sans phraséologie lui ont valu le titre de «Cicéron de la médecine».

Dans son traité de médecine, Celse inaugure la terminologie scientifique latine. Il fait preuve non seulement d'une lucidité et d'un esprit critique qui ne cèdent ni à l'empirisme ni au méthodisme, mais aussi de rares qualités littéraires qui lui ont valu d'être surnommé plus tard le «Cicéron de la médecine». Le travail de Celse s'inspire d'un louable souci d'objectivité et de bon sens. Celse fait systématiquement état de l'apport médical antérieur. Il ne cite pas moins de 94 auteurs qui l'ont précédé et dont certains n'ont survécu dans la mémoire des hommes que grâce à lui.

Celse a commis beaucoup d'erreurs. Cependant son œuvre monumentale n'en demeure pas moins une des plus complètes et des plus solides de l'Antiquité, une

des celles qui nous enseignent le mieux sur ce qu'a été la médecine gréco-romaine.

Celse a le mérite de nous avoir conservé et transmis la science anatomique, médicale et chirurgicale des Grecs d'Alexandrie et de leurs successeurs : sans lui, nous connaîtrions encore moins bien cette période si importante de l'histoire de la médecine ; nous devons donc être en somme reconnaissants au gentilhomme romain Celse d'avoir eu le goût des compilations, des traductions et de la rédaction des ouvrages de vulgarisation [6].

En chirurgie, de tels progrès n'ont été faits depuis l'époque d'Hippocrate qu'on peut s'émerveiller de la variété des opérations et des détails de la technique opératoire [1].

En urologie, ce qu'il écrit de la chirurgie vésicale, de la taille et de la lithotritie en particulier, dénote de sérieux progrès par rapport aux textes antérieurs. En andrologie, il décrit les ulcérations du gland, indique comment opérer le phimosis, les hernies et traite remarquablement toute sorte d'affection de l'appareil urogénital. Enfin, on lui doit l'inventaire d'une cinquantaine d'instruments chirurgicaux [17].

REFERENCES

1. ANDRE J. : Etre médecin à Rome. Paris, Editions Payot et Rivages, 1995.
2. BARIETY M., COURY Ch. : Histoire de la médecine. Paris, Fayard, 1963 : 178-184.
3. CELSE A-C. : Traité de Médecine. Traduction Vénérables. Paris, Masson, 1876.
4. DESNOS E. : Encyclopédie Française d'Urologie. Paris, Doin, 1914, t. I : 36-39.
5. FIESSINGER C. : La thérapeutique des vieux maîtres. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1897 : 15-19.
6. GOUREVITCH D. : La médecine dans le monde romain. In: Histoire de la pensée médicale en Occident. Paris, Editions du Seuil, 1995, 3 vol, t. 1 : 109-110.
7. HÆGER K. : The illustrated history of surgery. London, Harold Starke, 1989 : 49-53.
8. KÜSS R., GREGOIR W. : Histoire illustrée de l'urologie. Paris, Roger Dacosta, 1988 : 138.
9. LECÈNE P. : L'évolution de la chirurgie. Paris, Flammarion, 1923 : 90-96.
10. LEWIS P. : The Hamlyn History of medicine. London, Reed International Books Limited, 1996 : 34.
11. LYONS A.I., PETRUCCELLI J. : Histoire illustrée de la médecine. Paris, Presses de la Renaissance, 1979 : 239-248.
12. MAY E. : La médecine. Son passé, son présent, son avenir. Paris, Payot, 1957 : 151-153.
13. PENSO G. : La médecine romaine. L'art d'Esculape dans la Rome antique. Paris, Roger Dacosta, 1984.
14. SEIDMANN P. : La médecine latine. In : Histoire générale de la médecine de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire. Sous la direction de Laignel-Lavastine, Paris, Albin Michel, 1936-1948, 3 vol, t. 1 : 362-378.
15. STOPPA R., WANTZ G., MUNEGATO G. et al. : Hernia Healers. An illustrated history. France, Arnette : 9-10.
16. THEIL P. : L'esprit éternel de la médecine. Paris, Compagnie Générale de Publicité et d'Édition, 1965 : 231-250.
17. VELTER A., LAMOTHE M-J. : Les outils du corps. Paris, Editions Cercle d'art, 1978 : 72-74.
18. VILLEY R. : La médecine latine. In : Histoire de la médecine de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire. Paris, Albin Michel, 1977, 8 vol, t. 2 : 17-24.

Manuscrit reçu : juin 2007 ; accepté juin 2007.

ABSTRACT

Aulus Cornelius Celsus (1st c. A. D): Andrology in the medical work of a great encyclopaedist

Georges ANDROUTSOS, Aristidis DIAMANTIS, Lazaros VLADIMIROU

Knowledge in the field of andrology in the Greek-Roman period are preserved in the work *De re medica* by Celsus.

Key words: Celsus, De re medicina, andrology